

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Patricia Bidaux, Bertrand Buchs, Claude Bocquet, Delphine Bachmann, Souheil Sayegh, Jean-Luc Forni, Christina Meissner, Grégoire Carasso, Léna Strasser, Sylvain Thévoz, Cyril Aellen, Véronique Kämpfen, Pierre Nicollier, Nicolas Clémence

Date de dépôt : 4 novembre 2020

Proposition de motion

pour la création d'un crédit unique pour une aide à l'alimentation

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la gravité de la deuxième vague de la COVID-19 ;
- la difficulté d'accès à une alimentation adéquate en quantité et qualité ;
- le travail déjà effectué au printemps 2020 pour mettre en place une aide à l'alimentation grâce au PL 12725,

invite le Conseil d'Etat

à libérer par le biais d'un projet de loi, un crédit unique pour une aide à l'alimentation à la fin de l'expiration du crédit octroyé par le PL 12725, sous réserve d'un manque de ressources et en concertation avec les associations œuvrant sur le terrain.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et Messieurs les député-e-s,

Le devoir d'une nation, de notre canton en cas de catastrophe est de couvrir les besoins vitaux. La période que nous vivons actuellement, et qui est dépeinte comme la deuxième vague d'une crise, va bien au-delà d'une crise !

Il ne s'agit pas de réinventer la roue, tout avait été dit et travaillé en mai de cette année. L'expérience du printemps nous permet aujourd'hui d'anticiper et d'éviter les travers passés, soit d'attendre plusieurs mois avant d'articuler une réponse.

Ainsi, après concertation avec les associations présentes sur le terrain, il s'agira pour le Conseil d'Etat de fixer le montant qui leur permettra de faire face aux besoins des habitantes et habitants fragilisés du canton de Genève et d'ainsi permettre la distribution de nourriture.

Pour toutes ces raisons, Mesdames et Messieurs les député-e-s, je vous remercie de faire bon accueil à cette proposition de motion.